

**UNIVERSITE D'OUM EL BOUAGHI**

*Faculté des Sciences Exactes et Sciences de la nature et de la vie*

*Département : science de la nature et de la vie*

*Module : Conservation de la biodiversité et développement durable*

*3ème année : écologie et environnement*

*Nom et prénom :*

**Partie 1 : Questions à réponses ouvertes et courtes**

*1. Donnez la définition des termes suivants :(10pts)*

*- Biodiversité écologique :*

**La biodiversité écologique désigne la variété des écosystèmes, par leur nature et leur nombre, où les espèces vivantes interagissent avec leur environnement et entre elles.**

*-Phytogénétiques :*

**C'est le matériel génétique d'origine végétale ayant une valeur effective ou potentielle pour l'alimentation et l'agriculture.**

*-Surexploitation:*

**La surexploitation est une notion utilisée en Sciences de l'Environnement et dans l'économie du développement durable pour désigner le stade où un prélèvement de ressources naturelles, difficilement ou coûteusement renouvelables dépasse le stade du renouvellement.**

*-Espèce exotique envahissante:*

***Espèce exotique envahissante ou (Espèce invasive) introduite par l'homme, accidentellement ou délibérément, hors de son aire d'origine, dont l'introduction, l'installation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes, avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives***

**-Développement durable :**

**Le développement durable est la notion qui définit le changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement**

**2. Citez les types d'invasions biologiques (2pts)**

**-Les invasions biologiques volontaires**

**- Les invasions biologiques involontaires**

**3. Expliquez les stratégies de gestion des ressources génétiques ?(2pts)**

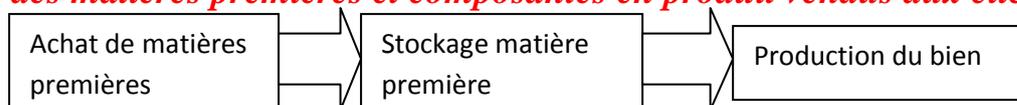
**-La conservation in situ : elle consiste à maintenir les espèces dans le milieu naturel où elles ont développé leurs caractères distinctifs**

**-La conservation ex situ : en dehors de leur milieu naturel les ressources génétiques sont conservées dans les collections vivantes ou inertes. Elle est utilisée a des fins de connaissance et de taxonomie, ou lorsque l'environnement est menacé (jardins conservatoires ; sous forme de banques de graines ou de vitroplants**

**4- Expliquez le service de production (un schéma) ?(2pts)**

**Définition +Schéma**

**La fonction production englobe l'ensemble des activités qui transforment des matières premières et composantes en produit vendus aux clients**



**5- Expliquez les conséquences de la surexploitation des espèces sur la biodiversité ?(4pts)**

### **5.1- Réduction de la taille de la population**

**La baisse des effectifs d'une population peut entraîner indirectement la chute des effectifs d'autres espèces liées, et ainsi avoir un impact à l'échelle de l'écosystème. C'est le cas notamment lorsqu'un prédateur voit les effectifs de la population proie chuter.**

### **5.2- Changement dans la structure de la population (âge/sexes/taille)**

Elle touche des espèces de grande taille avec un faible taux de reproduction (comme les éléphants, baleines, rhinocéros...). qui sont des proies convoitées du fait de leur déplacement lent qui facilite leur capture.

### 5.3.Changement dans la distribution spatiale

L'exploitation de certaines espèces peut les conduire à se déplacer en dehors de leur habitat optimal vers un habitat de moindre qualité. Cette altération de la distribution spatiale des individus peut entraîner une baisse du taux de survie et/ou du succès de reproduction de l'espèce ; et ainsi réduire la viabilité de la population.

### 5.4.Transferts des forces d'exploitations

La surexploitation d'une espèce conduit à la baisse de ses effectifs et donc à une diminution des captures. Cette dernière peut conduire l'homme à exploiter d'autres espèces à la place et/ou à renforcer les moyens mis en œuvre pour capturer cette espèce

### 5.5.Destruction d'espèces non cibles

L'exploitation des espèces peut conduire à la destruction involontaire d'espèces non cibles. C'est le cas notamment de la pêche où on estime que le quart des prises totales (soit 27 millions de tonnes) ne sont pas celles visées, et sont souvent perdues

*Dr Senoussi SANA*